

LA FOI BAHÀ'Í: DE L'ÉMANCIPATION DE LA FEMME À LA PAIX UNIVERSELLE. . .

E. Wright et R. Laliberté

Equality of men and women is one of the basic teachings of the Baha'í faith. Women's emancipation is based on a spiritual law; it is also a moral law and has a scientific dimension. All apparent differences between the abilities of women and men are based on a lack of education; education of women should therefore be a priority since they will be mothers and educators. The administrative structure of the Baha'í religion composed of elected persons replaces the hierarchy of the clergy. The international Baha'í community has co-operated with the U.N. on issues related to the status of women and sex equality. The Baha'í texts affirm that women will play an important role in promoting peace in the world. For their faith, many Baha'í members have been persecuted and ten women were executed in Iran in June 1983.

Dans la nuit du 18 juin 1983, dans la ville de Shiraz en Iran, dix femmes, dont cinq adolescentes, déjà en deuil d'un père, d'un mari ou d'un frère récemment exécutés, sont pendues en secret dans une prison, après avoir été torturées durant trois jours. Leur crime: elles refusaient de renier leur religion, la Foi baha'ie, et de se convertir à l'Islam.

Il ne s'agit pas d'un fait nouveau dans l'histoire de cette religion. Ces femmes au courage exemplaire qui ont sacrifié leur vie au nom de leurs croyances sont pour ainsi dire des descendantes spirituelles d'une grande héroïne baha'ie, Tahirih.

Défiant l'autorité du clergé et malgré l'opposition de son mari, de ses fils et de sa famille, Tahirih, une poétesse iranienne de renom du dernier siècle, embrassa avec ardeur la cause du Bab. Ce fut le Bab, un des deux Prophètes-Fondateurs de la Foi baha'ie, qui déclara en 1844 que l'humanité entraît dans une ère nouvelle, une ère au cours de laquelle se réaliserait l'unité de l'humanité et ainsi l'égalité de l'homme et la femme. Un jour, au cours d'une réunion, Tahirih se présenta sans voile au milieu de ses compagnons, causant ainsi un vif émoi; certains étaient indignés alors que d'autres étaient muets d'étonnement. Ce geste révolutionnaire de la part de Tahirih symbolisait une rupture soudaine avec le passé et ses traditions, et levait le voile sur une nouvelle révélation. Elle devint si enflammée que rien ne pouvait l'empêcher de proclamer ouvertement le nouveau message, même à des membres éminents du clergé. Condamnée à mort, elle fut étranglée et son corps fut jeté dans

un puits. Ainsi se termine la vie de cette première martyre pour le suffrage des femmes. Avant sa mort, elle déclara hardiment:

"Vous pouvez me tuer quand vous voulez mais vous ne pouvez pas empêcher l'émancipation des femmes."

L'égalité des sexes, une loi morale et scientifique

L'égalité des droits de l'homme et de la femme est en fait l'un des enseignements-clé de Baha'u'llah (un nom arabe qui veut dire "la gloire de Dieu"), le Prophète-Fondateur central de la Foi baha'ie. Un enseignement-clé puisqu'il n'a pas laissé cet énoncé à l'état de voeu pieux mais qu'il en a fait un facteur fondamental et indispensable pour l'établissement d'un nouvel ordre mondial. On peut lire dans les Écrits baha'is:

"Le monde de l'humanité possède deux ailes appariées comme le couple humain. Aussi longtemps que ces deux ailes ne s'équivaldront pas en force, l'oiseau ne volera pas. Jusqu'à ce que la femme ait atteint le même niveau que l'homme, jusqu'à ce qu'elle jouisse des mêmes sphères d'activité, des accomplissements extraordinaires pour l'humanité ne seront pas réalisés, l'humanité ne pourra s'envoler vers les hauteurs de l'accomplissement réel."

Pour la première fois dans l'histoire de la religion, un Prophète éclaircit de façon non équivoque les droits, privilèges et responsabilités des deux sexes. Pour la première fois, l'émancipation de la femme est fondée sur une loi spirituelle.

"La justice divine exige que les droits des deux sexes soient également respectés puisqu'au regard de Dieu aucun des deux sexes n'est supérieur à l'autre."

Pas plus, pourrait-on ajouter, qu'un sexe prédomine sur l'autre dans la nature. Il y a même une leçon à tirer des règnes végétal et animal:

"Partout dans les royaumes des organismes vivants, il existe des différences en ce qui a trait aux fonctions sexuelles mais aucune préférence ni distinction n'est faite en faveur du mâle ou de la femelle ... Puisque la distinction et la préférence ne sont pas observées dans ces royaumes d'intelligence inférieure, convient-il au rang supérieur de l'homme de créer de telles différences lorsqu'en effet il n'existe aucune différence dans la loi de la création?"

Énoncé de cette façon, le principe de l'égalité des sexes, en plus de devenir une loi morale, acquiert une dimension scientifique. On peut dès lors trouver des applications concrètes à ce principe si on le relie à d'autres enseignements-clé de Baha'u'llah, tels l'abandon des préjugés de toutes sortes, la recherche individuelle et indépendante de la vérité et la nécessité de l'harmonie entre la science et la religion.

L'éducation plus importante pour la femme

Les enseignements baha'is partent du principe que l'égalité des sexes est intrinsèque en soi et que toutes les différences apparentes entre les capacités des hommes et celles des femmes proviennent d'un manque dans l'éducation.

"Si les femmes bénéficiaient de la même éducation que les hommes, le résultat démontrerait leur égalité de capacité pour les études."

Aussi Baha'u'llah a-t-il promulgué l'adoption d'un même programme scolaire comprenant tous les arts et les sciences pour l'homme et la femme, contribuant par ce fait même à l'unité des sexes. Toutefois, il spécifie que l'éducation de la femme, étant donné son rôle de mère et de première éducatrice de l'enfant, est plus importante que celle de

l'homme. A tel point que si, pour des raisons financières, des parents sont incapables de donner la même instruction à tous leurs enfants, la préférence devrait aller aux filles.

Donc, d'après les enseignements baha'is, il importe plutôt en cet âge nouveau que la femme puisse mettre en valeur toutes ses capacités et se voie reconnaître une égalité totale afin de contrebalancer le poids de l'injustice du passé.

Absence de clergé

Toutes les communautés baha'ies sont basées sur ce principe d'égalité des sexes et oeuvrent en vue d'éliminer les préjugés et la discrimination à l'égard des femmes. De grands pas ont été faits vers la réalisation de l'égalité des sexes au sein de la communauté internationale baha'ie grâce à la structure administrative baha'ie qui vient remplacer la hiérarchie d'un clergé. Cette structure consiste en groupes de neuf personnes qui sont élues par scrutin secret, sans mise en nomination ni campagne électorale. Tout baha'i adulte, homme ou femme, peut être élu pour siéger aux assemblées spirituelles locales et nationales.

Les individus qui sont ainsi choisis par la communauté entière pour être membres de ces corps administratifs n'ont aucun rang ni autorité sur les autres membres de la communauté. Dans l'atmosphère de consultation franche qui caractérise le fonctionnement de l'assemblée, la liberté d'expression et le respect du point de vue de chacun sont fortement encouragés.

Coopération avec les Nations-Unies

A l'échelle mondiale, outre la contribution constante des communautés baha'ies, la Communauté internationale baha'ie a coopéré directement avec plusieurs agences des Nations-Unies pour la promotion de l'égalité de l'homme et de la femme. Par son statut consultatif auprès du Conseil économique et

social de l'ONU et de l'UNICEF, la Communauté internationale baha'ie a participé à des séances de la Commission sur le statut de la femme partout au monde et à des séminaires spéciaux sur la famille et l'intégration des femmes au développement. En 1978, elle a soutenu sans réserve l'esprit et les buts de l'Année internationale de la femme au moyen de programmes adoptés dans ses communautés, réparties dans plus de 340 pays et territoires. Avec le même enthousiasme, elle collabore actuellement à l'accomplissement des buts de la décennie de la femme (1975-1985) des Nations Unies.

La femme et la paix

Dans un monde où la force et l'agressivité ne sont non seulement plus nécessaires à la survie de l'espèce, mais constituent de plus un véritable menaçon pour la planète entière, dans un monde où ces moyens militaires sont devenus désuets pour résoudre les problèmes humains, il devient impérieux pour l'humanité de renoncer à la violence et de favoriser l'éclosion de la vivacité d'esprit, de l'intuition et de qualités spirituelles telles que la compassion, la sensibilité et le dévouement.

Le fils de Baha'u'llah, 'Abdu'l-Baha, prophétisait déjà au début du siècle:

"Le nouvel âge sera désormais un âge moins masculin et plus pénétré des idéaux féminins ou, plus exactement, un âge où les éléments masculins et féminins de la civilisation seront mieux équilibrés."

Il allait jusqu'à affirmer que la femme, en pénétrant avec assurance et compétence dans la grande arène des lois et du gouvernement, exercera une influence telle qu'elle deviendra le plus grand facteur pour l'accomplissement de la paix dans le monde.

"Cherchez à ce que l'idéal de la paix internationale se réalise par les efforts des femmes, car l'homme est

plus enclin à la guerre que la femme, et une preuve réelle de la supériorité de la femme sera son service et sa compétence dans l'établissement de la paix universelle."

La Foi baha'ie au Canada

La Foi baha'ie est une religion indépendante répandue dans presque tous les pays du monde. Au Canada, ses 20 000 adhérents proviennent d'une grande variété de race, de métiers, de souches ethniques. Environ 3 000 baha'is canadiens sont d'origine amérindienne.

La ville de Montréal est considérée comme le foyer spirituel de la communauté baha'ie canadienne. C'est dans cette ville que furent écrites, au tout début du siècle, les premières pages de son histoire: l'établissement du premier groupe baha'i en 1902, la visite du fils de Baha'u'llah ('Abdu'l-Baha), désigné par lui comme l'interprète autorisé de ses enseignements et qui donna des conférences dans différentes églises et maisons particulières; et finalement, c'est à Montréal que se trouve le seul sanctuaire baha'i du continent d'Amérique du Nord.

Des baha'is francophones

habitent dans 150 localités au Québec, et contribuent activement au développement des 35 communautés baha'ies établies.

Elizabeth Wright est étudiante en sociologie à l'Université Laval. Membre de la Foi Baha'ie depuis 1969, elle a participé activement au développement de la communauté Baha'ie au Québec.

Robert Laliberté est journaliste. Il est également représentant en information publique dans la région de Québec pour l'assemblée spirituelle nationale des Baha'is.

Cantique à la lumière

Un faux soleil a submergé mon pays dans le vin sacré où se noient les enfants de chœur. Les hosties brûlent sur le plancher du Père et du Fils, le royaume de ceux qui baissent la tête au bruit de l'ostensoir stérile. Baisant la peur et la bague de l'évêque.

Les regards pieux comme des aigles piochent nos fronts, nos entrailles et sont bénis. Grâce à l'entremise d'un oiseau blanc meurtri, accroché au coin d'un triangle où se cache le fameux regard tout-puissant, un sentier si étroit que même les aveugles hésitent à le suivre en lançant des injures aux astres, ces hymnes de plomb fondu qui dégouttent sur les vignes sèches des contrats défectueux.

Rose Després est une écrivaine du Nouveau Brunswick. Ces lignes sont tirées de son livre Fièvres de nos mains publié à Moncton, aux éditions Perce-Neige, s.d.

PUBLICATIONS FROM THE CANADIAN ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN

As Things Stand. Ten Years of Recommendations

a report which reviews selected recommendations from the Council's first 10 years, under such categories as "Women in the Labour Market," "Families," and "Volunteer Work."

It's Your Turn. A Handbook for Canadian Women

a useful summary of Council activities and publications for women, with questionnaires on various topics and lists of government services for women.

Available free of charge from the Canadian Council on the Status of Women, 66 Slater St., 18th Floor, Box 1541, Stn. B., Ottawa, Ontario. K1P 5R5.

PUBLICATIONS DU CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DE LA SITUATION DE LA FEMME

ActuELLES — Dix ans de Recommandations

Un rapport qui rend compte des recommandations faites par le Conseil pendant ses 10 premières années d'activité, sous des catégories telles que "Femmes sur le marché du travail", "Familles", et "Bénévolat".

A vous de jouer. Brochure à l'usage des Canadiennes

Un résumé très utile des activités et des publications du Conseil, avec questionnaires sur des sujets variés et listes des services gouvernementaux pour les femmes.

Pour vous procurer gratuitement ces publications, adressez-vous au Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 66, rue Slater, 18e étage, Boîte postale 1541, Station B, Ottawa, Ontario, K1P 5R5.